L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 15 MARS 1891.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—1m

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane. Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

A VENDRE.

A VENDRE—De bonnes vaches à lait avec de jeunes veaux chez H. Mehnert, près de Harvey's Canal, paroisse Jefferson. 8 mars—1m

DEMANDES.

DEMANDE—Une bonne d'enfant. S'adresser, de suite, 121 Bourbon. 13mars—3f

ON demande—Une fille de service, de couleur; on préférerait une catholique romaine. Références requises. S'adresser, 281 rue Coliseum, coin Seventh. 12mars—7f

ON demande Une domestique de maison au No 94 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 11 mars—

ON demande.—Une jupière compétente, 44 rue Bourbon. 11 mars—5f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français industrieux et bien recommandé, pouvant se rendre utile à tout, demande emploi à $10 par mois et nourri, dans une famille ou une institution. Louis Muller, 406 Bagatelle. 10 mars—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Christina Engel, Veuve en première noces de Alois Gunther et en seconde noces de William Elvens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,047—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jenny Gunther, femme de Vincent Caruso, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 mars—14 19 22

Succession de Mme C. Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,853—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. A. Eschmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de Thos. J. McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,362—Division A—Attendu que Mme Ellen These, veuve de Thos. J. McCarthy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos. J. McCarthy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 mars—10 15 19

Succession de Mme Mary J. Plattsmier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,380—Division —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary J. Plattsmier, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mars—7 12 15

Succession de R. H. Bayley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9,434—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7mars—7 12 15

Succession de Herman Hoefeld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,7?0—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Aline Hoefeld, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 mars—6 11 ..

Succession de Mlle Emily Julia Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,110.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eliza C. Hunter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 mars—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30 44?—Division A—Paul J. Christian vs ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Paul J. Christian et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut.—Vous êtes par le présent notifiés à assister à une séance comme créancier dans cette affaire, au bureau de Omer Villeré, Esq., Notaire, le 15ème jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit Paul J. Christian, insolvable, élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit insolvable, et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891.
Par ordre de l'honorable:
THOS. C. W. ELLIS, Juge.
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
11 mars—11 18—avril 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 31,385—Division E—Frank L. Connerly vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank L. Connerly soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Frank L. Connerly soit convoquée et tenue pardevant James Simeon, notaire, le LUNDI, 13ème jour d'avril 1891 à 11 heures A. M., à son bureau No 25 Allée Commerciale, dans le but d'accepter la remise des biens du dit pétitionnaire; prendre en considération sa décharge de toutes dettes; nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1891.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—8 20—avril 13

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 31 519—Division A.—Ordre de Cour.—L. C. Nick vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de Louis C. Nick, insolvable, soit par le présent convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire, en son bureau, No 1,152 rue Magasin, en cette ville, le SAMEDI, 2?me jour de mars 1891, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, nommer un syndic, voter sur son application pour être déchargé et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 25 février 1891.
[Signé] THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27 fév—5f au 28 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,422—Division "E"—C. L. Le Vasseur vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Louis Le Vasseur soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, Esq., notaire, en son bureau, No 54 rue Camp, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour d'avril 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1891.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13mars—13 28—avril 15

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 MARS—CLASSE No 161
Tirage de 4 heures P. M.

42	55	48	60	13	10	19	54	65	46	74	73	36

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 14 mars 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 17 MARS 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,....	100,000
1 Lot de..	50,000,....	50,000
1 Lot de..	25,000,....	25,000
2 Lots de..	10,000,....	20,000
5 Lots de..	5,000,....	25,000
25 Lots de..	1,000,....	25,000
100 Lots de..	500,....	50,000
200 Lots de..	300,....	60,000
500 Lots de..	200,....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de.. $500, soit....	$50,000
100 Lots de...$300, ...	30,000
100 Lots de...$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit....	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel's nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes Lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur encore cinq ans, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

Comme les billets de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont préparés avec grand soin et toute l'attention donnée au détail, ils continueront à porter la signature de feu M. A. Dauphin jusqu'à ce que d'autres aient été soigneusement gravés avec la signature de son nouveau président, Paul Conrad.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 6:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8 30 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ... 10 30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ... 3.50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex. 8:20 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 6 20 pm
No 1 Lim. Ex. 4:10 pm	No 8 Coast Acc 3:45 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:30 pm
Exc. dimanche. 9:45 pm	Exc. dimanche 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.. 10:30 pm	No 2 Passen.. 8:00 am
No 3 C&NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail... 9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail... 7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.... 7:00 pm	No 51 California Express.... 9:00 am
No 54 RR loc.. 10:25am	No 53 RR loc.. 3:50pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19.... 7:20 am	No 20.... 4:15 pm
No 17, local.... 7:35 pm	No 18, local.... 7:45 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:30 pm	No 6 Fastline.. 8:45 am
No 5 Fast line. 8:00 am	No 2 Limited... 3:15 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line. 8:00 am	No 2 Limited... 3:15 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche.

No 9.... 7:15 pm	No 10.... 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.... 8:30 am	No 8.... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache... 9:00 am	Shell Beach... 10:00 am
" ... 4:50 pm	Pte-la-Hache, 7:00 am
Shell Beach... 2:30 pm	" ... 5:00 pm

Dimanche.
Shell Beach and Pointe la-Hache.

10:10 am ... 8:10 pm	6:00 am ... 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 9:00 pm
No 3 Fast Mail. 7.00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger.... 9:00 am	Alger.... 4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger.... 5:00 pm	Alger.... 8:00 am
Socola.... 11:10 am	Socola.... 1:30 pm
Alger.... 9:00 am	Alger.... 4:00 pm
Socola.... 7:00 pm	Socola.... 6:10 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Fleuve et rivières.

Cairo, 14 mars.—Le fleuve a 43 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivés, City of St-Louis de St-Louis à 8 p m; City of New Orleans de la Nlle Orléans à 11. Départs, City of New Orleans pour St-Louis à minuit.

Les Passes

Port Eads, 14 mars. 6 p m—Vent du nord-ouest Arrivés, steamship anglais Counsellor, capitaine Jones, de Liverpool via les ports mexicains; steamship allemand Francis, capitaine Tilley, de Hambourg, via Havre, St Thomas et les ports mexicains.

Départs, steamships El Mar pour New York, Vesta et Haytian pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 14 mars—Les rentes 3 pour cent—95 francs 40c.

New-York, 14 mars. Coton ferme. Middling Uplands $ 1 1/16. Middling Orléans 9 1/2.
Ventes 104 balles.
Futurs—stables à la clôture.
Ventes 84,000 balles.
Livraison en mars 8.84; avril 8 88; mai 8 97; juin 9.06; juillet 9.15; août 9.15; septembre 9.20; octobre 9.21; novembre 9.20; décembre 9.21, janvier 9 28.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 14 MARS 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) Rover, Brown, Puerto Cortes, sur lest.
Navire [ang] San Stefano, Butesca Alicante.
Goélette [am] France B Hiller, Bodden, Utilla.
Steamship (ang) Edith, Hough, Foley, Truxillo.

ARRIVÉS.

Steamship [alle] Francis, Tilly, Hambourg, via Havre, St Thomas, Vera Cruz et Progresso.
Steamship [am] Wanderer, Raymond, Puerto Cortes, (retourné en détresse, et après avoir été réparé est parti pour sa destination).
Steamship (ang) Inventor, Black, Liverpool, via Colon, Bélize, Hond., etc.
Steamship [ang] Counsellor, Jones, Liverpool, via les ports mexicains.

BATEAUX A VAPEUR

Mary Z Comeaux, Comeaux, Point Barrow.
S R Poitevent, Bordman, Monticello.
Alvin, Koune, Bas du fleuve.
Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.

EXPORTATIONS.

ALICANTE, ESP.—par brick S. Prince—49,200 douves.
UTILLA—par goélette France B Hiller—25,000 pieds bois de charpente.
TRUXILLO.—par steamship Edith Hough—300 pieds bois de charpente.

Arrivages de produits.

POINT BARROW—par steamer Mary Z Comeaux—1 sacs coton en graine 15 boucts sucre 69 barils sucre 113 barils melasse et fret assorti.
MONTICELLO—par steamer S R Poitevent—235 balles coton.
BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—145 barils melasse et fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—16 balles coton 37 barils sucre et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—Fret assorti.
N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—6 barils sucre 63 barils melasse et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—1033 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1 wagons farine graine coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—50 balles coton 7 boucts tabac et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—63 balles coton 2 sacs coton 654 sacs ris brut 583 barils riz 29 boucts sucre 590 sacs sucre 437 barils sucre 728 barils melasse et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—708 balles coton 24 barils melasse et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—714 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
	STEAMERS.	
Amaranth	Havre	3e dist, 25
Aransas	Laid up	Alger
Avenmore	Londres et Hambourg	Gretna
Corona	....	3e dist, 27
Clinton	....	Alger
Capulet	Liverpool	rue 6e
City of Dallas	Belize	3e dist, 30
Discoverer	Liverpool	2e dist, 10
Donau	Brême	4e dist, 47
Darien	Liverpool	1er dist, 36
El Paso	New York	Alger
Etherly	Gênes	4e dist, 45
Erl King	Brême	1er dist, 20
Elsie	Brême	rue 6e
El Sol	New York	Alger
Edith Hough	Truxillo	1er dist, 15
Historian	Liverpool	2e dist, 10
Hernan Cortes	Barcelone	4e dist, 40
Hugo	Pensacola	3e dist, 27
Hereford	Pensacola	rue 1re
Leango	Liverpool	1er dist, 20
March	Continent	Elevator
Matthew Bedlington	Liverpool	4e dist, 45
Nantes	Havre	4e dist, 41
New York	....	Alger
Orbo	Russie	1er dist, 21
Professor Morse	Ruatan	1er dist, 14
Parkgate	Attendant des ordres	Point
Red Sea	Liverpool	4e dist, 43
Rover	....	1er dist, 14
S Otori	Truxillo	1er dist, 15
Seneca	New York	2e dist, 8
Topaze	Havre	rue 6e
Wm G. Hewes	....	Alger
	NAVIRES.	
Lydia Skolfield	New York	Gretna
Prince Albert	Hambourg	3e dist, 32
Stephan	....	1er dist, 32
	BARQUES.	
Giuseppe D'Abundo	....	2e dist, 16
Maria L.	....	1er dist, 13
Stephan G Hart	Boston	1er dist, 19
	BRICKS.	
San Prisco	Alicante	rue 8e
	GOELETTES.	
C W Jones	....	6e dist
France B Hiller	Honduras	3e dist, 16
Jos M Fitzpatrick	....	3e dist, 40
Lewis A Edwards	....	rue 6e

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Barque Cheshire, Stahl.... expédiée 5 mars
Steamship El Dorado, Byrne.... parti 11 mars
Steamship Hudson, Kemble.... parti 14 mars
Steamship El Monte, Quick.... parti 14 mars

LIVERPOOL.
Steamship Inventor, Black.... parti 12 fév
Steamship Counsellor, Jones.... parti 29 janv
Steamship Jamaican, Lawson.... parti 7 fév
Steamship Venezuelan, Highton.... parti 13 fév
Steamship Editor, Thoms n.... parti 21 fév
Steamship Californian, Pickthall.... parti 28 fév
Steamship Texan, King.... parti 26 fév
Steamship Costa Rican, Alexander.... parti 28 fév
Steamship Explorer, Jones.... parti 6 mar

SWANSEA.
Steamship Kingdom, Roberts.... parti 20 fév
Steamship City of Lincoln, Steele.... parti 1er mars

ANVERS
Steamship Storm King, Crosby.... parti 26 fév
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, parti 3 mars

HAMBOURG.
Steamship Leda, ... parti 25 fév

BREME.
Steamship Federation, Marx.... parti 3 mars

HIOGO.
Steamship Antonio, Wallace.... parti 27 fév

GREENOCK.
Steamship Grecian Prince, Melburn.. parti 25 fév

POINT DE GRAVE.
Steamship Paris, Chevalier.... parti 9 fév

CORUNNA.
Steamship Paris, Chevalier.... parti 11 fév

CARDIFF.
Steamship Sir Garnet Wolseley, —, ..parti 19 fév

LIVOURNE.
Barque Susanna, Tomasini.... partie 14 janv

SALERNO.
Barque Conquistatore, Cafiero.... partie 18 fév

PALERME
Steamship Waterloo, Turner.... parti 25 fév
Steamship Khalif, Pole.... parti 21 fév

NEWCASTLE.
Barque Silistria, McLean.... parti 5 déc

TARRAGONE.
Barque Bacinfero Quintavalle.... partie 1er fév

LAS PALMAS
Steamship Oswin .... parti 21 fév

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et désirable formant le coin des rues Jackson et Rousseau, (ilet borné par les dites rues et les rues Philip et St-Thomas.) A long crédit et bas taux d'intérêt.

Wesley E. Lawrence vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,240—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Rousseau, Philip et St-Thomas [anciennement Fulton] désignés comme lots Nos 1 et 3 sur un plan des dits lots et d'autres fait par Arthur DeArmas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente de mademoiselle Mary A. May à O. M. Redon, fait pardevant S. Magner, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1869 les dits lots mesurent au pied américain comme suit:

Le lot No un mesure vingt-trois pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles de cent pieds deux pouces, formant le coin des dites rues, et le lot No trois mesure trente huit pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds deux pouces, étant la même propriété acquise par le défendeur du plaintif d'après un acte fait pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté le 21 janvier 1890, titre enregistré C. O. Book 132 folio 284.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de mille piastres avec intérêt sur la dite somme au taux de cinq pour cent par an du 21 janvier 1890 jusqu'à parfait paiement. Deux cents piastres d'intérêt accru au taux de 5 0|0 par an sur les quatre billets (désignés plus bas) de mille piastres chacun, du 21 janvier 1890 au 21 janvier 1891. Cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant total réclamé. Quatre piastres cinquante pour frais de copie de l'acte et certificat d'enregistrement, les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) de quatre billets à ordre de mille piastres chacun, tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, daté le 21 janvier 1890 et payables respectivement dans deux, trois, quatre et cinq ans après leur date, portant intérêt au taux de cinq pour cent par an du jour de leur date jusqu'à parfait paiement, l'intérêt payé annuellement ($200 d'intérêts accrus et réclamés comptant par le plaintif, ainsi qu'il est dit plus haut, tout garanti par hypothèque, lien et privilège de vendeur sur la dite propriété, concurremment avec la réclamation du plaintif, d'après acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, daté le 21 janvier 1890.

L'acquéreur assumant toutes les obligations, etc., de l'acte original de l'hypothèque ayant rapport aux honoraires d'avocat, assurance, etc.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—1 8 11 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION.

Vente par le Shérif Civil de la vaste et bien construite bâtisse en briques à trois étages, formant le coin sud-ouest des rues Tchoupitoulas et Commune, actuellement occupée par MM. Jaeger et De Pass, comme les magasins portant les Nos 9, 11, 13 rue Tchoupitoulas, situés dans la partie la plus commerçante des affaires de gros de la ville, facilement louée à de bons prix—Magasins facilement subdivisibles à peu de frais.

La vente devant être faite sans évaluation à douze mois de crédit en un billet portant seulement 6 0|0 d'intérêt.

Plans exposés à la Bourse.

D. C. McCan vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,991—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, passages, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commune, Gravier et Magasine désigné par la lettre A, sur un plan de De Pouilly, daté le 8 septembre 1865 déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire, sur un plan 38, et mesurant soixante-deux pieds neuf pouces et quatre lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur cent neuf pieds de profondeur et de façade rue Commune; quarante trois pieds de largeur sur la limite inférieure; de là il s'étend de quatre pieds six pouces de profondeur vers la rue Tchoupitoulas puis six pieds vers la rue Gravier, et de là, deux pieds neuf pouces vers la rue Tchoupitoulas; de là treize pieds vers la rue Gravier, et de là, cent huit pieds sept pouces de profondeur vers la rue Tchoupitoulas, à midi, les propriétés décrites ci-après, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Ceci étant la seconde et dernière enchère, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un billet, avec bonne et solvable garantie, portant intérêt au taux de six pour cent par an, du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur aura à déduire de son enchère et payer comptant, au moment de la vente, un montant suffisant pour payer les impôts, les honoraires du shérif et du commis, d'avocats, soit à peu près deux mille six cents piastres [$2,600], et, en outre, aura à déduire de son enchère et payer comptant au moment de la vente, un montant suffisant pour payer les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété, soit à peu près mille piastres [$1,000]. Ainsi, après avoir déduit du montant de son enchère, et le paiement comptant, d'à peu près trois mille six cent piastres [$3,600], pour payer les frais et charges de l'affaire et de la vente, et les taxes sur la dite propriété, ainsi qu'il est dit ci-dessus, l'acquéreur fournira un billet avec garantie pour le reste du montant de son enchère, portant 6 0|0 d'intérêt et garanti par hypothèque, etc., ainsi qu'il est expliqué plus haut.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25 28

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie....	$147,358 77	
Sur risques maritimes....	3,169 45	
Sur risques de rivières....	7,047 92	
Total des primes.	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises....	42,917	
Primes nettes acquises au 31 mai 1890....		$115,159 14
Pertes payées:		
Sur risques de feu....	56,698 76	
Sur risques maritimes	256 18	
Sur risques de rivières....	2,332 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts....	17,696 56	
Réassurances et primes rendues....	12,308 21	
		$89,271 38
Profits....		$25,887 76
La Compagnie possède de l'actif suivant:		
Propriétés foncières.	$232,962 97	
Actions de banques de chemins de fer et autres....	30,192 55	
Billets garantis par hypothèques et nantissements....	56,088 39	
Billets recevables....	54,102 87	
Primes en cours de collection....	16,812 17	
Certificats 6 0|0 de ville....	20,966 00	
Jugements sur billets hypothécaires....	4,335 00	
Argent comptant....	19,062 26	
		$434,522 21

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 28me jour de juin 1890.
Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.
P. A. Chiapella, M. W. Smith,
Aristide Hopkins, Paul Fourchy,
Hon. Jos. A. Shakspeare, Alden McLellan,
Paul Capdevielle, W. H. Hodnagu,
Henry C. Boucher, Jayme Magi,
A. Xiques.
20 juin—1 m

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété rue Thalie, entre Howard et Freret (l'arrière donnant Melpomène.)

L. Deissel vs James Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,123—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Howard et Freret (anciennement Jacob), lequel est désigné comme lot No Deux de l'ilet No Vingt-deux, sur un plan qui est déposé au bureau de A. Mazureau, ex-notaire en cette ville, et mesurant, d'après le dit plan, Trente et un pieds sept pouces six et demie lignes face à la rue Thalie, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

La dite portion de terre est composée de portions des lots Nos Cinq, Six et Sept sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, daté le 1er avril 1848, et déposé au bureau de A. Mazureau, ex-notaire. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Acquis par le défendeur par achat de Michael White, d'après un acte pardevant André Doriocourt, Jr., notaire, daté le 18 avril 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, installations de buvette, etc.

Chas A. Fincke vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,147—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 20 mars 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, un lot de groceries assorties, vins, liqueurs, installations de buvette, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et syndic provisoire.
9 mars—9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété rue Français, entre les rues Génie et Liberal, (bornée à l'arrière par Champs-Elysées.)

Veuve Poissegur, tutrice, etc., versus A. E. Bonpunt—No 39,053.

W. E. Murphy versus A. Bonpunt—No 31,186.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci dessus mentionnée et d'un writ de fieri facias dans la seconde affaire ci dessus mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désigné par le No Huit, dans l'ilet borné par les rues des Champs-Elysées, des Français, Génie et Libérale d'après un plan dressé par N. Rillieux et compagnie, voyers, daté le 1er septembre 1856 et déposé comme le No 14, dans le livre de Plans de Louis Férand, ex-notaire; et dit lot de terre mesure Trente pieds de face à la rue des Français sur quatre-vingt-quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété de M. Malmary et sur l'autre côté par celle du dit Bonpunt.

Etant la même propriété acquise par le dit Bonpunt de Mme Vve Thomas Olssent, d'après un acte exécuté le 6 avril 1871 pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville.

2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même district et ilet, désigné comme le lot de terre ci dessus désigné par le No 15, sur un plan dressé par N. Rillieux et Compagnie, déposé comme No 14 au bureau de C. V. Foulon, un notaire en cette ville, le dit lot mesure, en mesure anglaise, dix pieds, huit pouces et cinq lignes, ou plus, de face à la rue des Français et à Génie, et en profondeur quatre-vingt quatorze pieds sur chaque côté entre lignes parallèles, à laquelle profondeur le dit lot s'ouvre sur chaque côté trente pieds d'une nouvelle profondeur de soixante pieds sur chaque côté, et les lignes parallèles du dit lot, de sorte que le dit lot mesure sur la ligne du fond soixante-dix neuf pieds, huit pouces et cinq lignes. Etant la même propriété qui a été acquise par le dit Bonpunt, sous le nom de Antoine Bompain de M. F. B. Delord, d'après un acte exécuté le 10 juin 18?8 pardevant Abel Dreyfous notaire en cette ville.

Saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—23—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

William Pinchard & Co. vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,774—En vertu d'un ordre signé le 20 février 1891, basé sur la pétition of Wright Schaumberg, syndic, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Le neuvième indivisé et le un-cinquante quatrième intérêt indivisé de Scott McGehee dans:

Un certain morceau de terre composé de 643 acres, section 67, Township 1, Range 1 est, paroisse Est Feliciana, connu populairement comme le "Holloway Place."

2° L'intérêt du dit Scott McGehee dans le fonds bénéfice non distribué, laissé par testament de A. E. McGehee à sa grand-maman Eliza Fisher, pour être distribué à la mort du dit Fisher—et le fonds bénéfice existe alors—supposé être maintenant entre les mains de Burrus McGehee, exécuteur, etc.

(Le fonds bénéfice s'élève à $2,500, dont le dit Scott McGehee a un 1|6 intérêt indivisé à la mort du dit Fisher.)

3° Un lot de comptes ouverts, etc., dus au dit Scott McGehee d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—23—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le 6ème District.

Harry H. Hall vs Samuel Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 31,884.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1891, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sorte en dépendent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasin, Robert, Constance et Upperline et composé de tout le lot No 21 et d'une portion des lots Nos 24 et 25 sur un plan du dit ilet déposé à l'étude de Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, comme plan No 72, conformément au dit plan le dit lot No 21 mesure trente pieds de face à la rue Magasin sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles et les portions des lots Nos 24 et 25, ici saisis mesurent chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur pour le lot No 24 de soixante pieds et pour le lot No 25 de quatre vingt dix pieds tous deux entre lignes parallèles, les dits lots Nos 24 et 25 se touchant.

Acquis par le défendeur par achat du plaintiff d'après un acte fait pardevant George C. Preot, notaire, daté le 9 juillet 1889.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaintiff, soit la somme de cinq cents piastres avec 8 0|0 d'intérêt par an à partir du 9 juillet 1889 jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant principal et intérêt, les frais et charges de la procédure et de la vente et les taxes de l'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devant assumer jusqu'à concurrence de son enchère le paiement d'un billet à ordre de $500 tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, portant hypothèque concurremment avec la réclamation du plaintiff, daté le 9 juillet 1889 et payable deux ans après sa date avec intérêt au taux de 8 0|0 par an du 9 juillet 1889 jusqu'à parfait paiement, d'après acte passé pardevant le dit notaire, daté le 9 juillet 1889.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
2 mars—2 9 16 23 30—4 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 5me jour de février 1891, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Blanche Claudet, femme de John Claverie, vs John Claverie, son mari.—No 31,896.

Sur motion de F. P. Poché et W. J. Waguespack, avocats de la plaignante et ayant produit en Cour la preuve requise et satisfaisante à l'appui de la demande de la plaignante, et la Cour considérant cette preuve en faveur de la plaignante et contre le défendeur:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut pris en ceci contre le défendeur le 30 janvier 1891, soit maintenant confirmé et fait final, et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Blanche Claudet, femme de John Claverie et contre le défendeur John Claverie, son mari, ordonnant et décrétant la dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant actuellement entre eux et une séparation de propriété de son mari.

Il est de plus ordonné adjugé et décrété que la dite plaignante ait et recouvre du défendeur la somme de trois mille piastres avec intérêt à 5 0|0 par an à partir de la demande judiciaire jusqu'à parfait paiement et avec reconnaissance de l'hypothèque générale existant en sa faveur en raison de l'enregistrement de sa réclamation pour deux mille piastres à partir du 13 janvier 1876 et pour mille piastres du 7 juin 1890.

Il est de plus ordonné que le défendeur paye les frais des procès.

Jugement rendu le 5 février 1891.
Jugement signé le 12 février 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 25me jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre vingt-onze.

{Sceau} M. GUIRAUD, Député Greffier.
26 fév—26—mars 12 20 27

A vendre.

Pour cause de départ.

Le magasin de quincaillerie et fournitures de ménage, situé No 222 rue Royale.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux.
10 fév—1 mois—sur jeu dim PP

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE CHARMANT COTTAGE No 290 RUE HOWARD, entre Calliope et Clio, avec trois terrains 76x125 pieds.

Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, rue Clio, entre Howard et Freret.

La bâtisse en briques à deux étages, rue Freret, près Calliope, connue sous le nom de "Pickerie de Coton de Hemard," avec trois terrains.

Deux terrains de choix convenables pour y bâtir, coin des rues Calliope et Freret, 60x112 pieds.

—Dans l'affaire de—

Veuve Charles Hemard vs Alfred C. Hemard et autres.

Vente en partage. A l'encan, paiement comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 12 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891 et signé le 24 février 1891, dossier No 31 859, dans l'affaire de Veuve Charles Hemard vs Alfred Hemard et als, pour une vente en partage, à l'encan, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

Quinze terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet No 350, borné par les rues Calliope, Clio, Howard et Freret, désignés par les Nos de 4 à 15, tous inclus, et les Nos 24, 25 et 26 qui sont attenants et mesurent comme suit, à savoir:

TERRAINS RUE CLIO.

Les terrains Nos 4 à 10 inclusivement se touchent et mesurent chacun 25 pieds et 4 lignes de façade rue Clio, sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce et 2 lignes. Le terrain No 10 forme l'angle des rues Clio et Freret.

BATISSES RUE FRERET.

Les terrains Nos 11, 12, 13 touchent aux terrains ci-dessus mentionnés à l'arrière, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Freret, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 4 lignes.

Sur les terrains 11 et 12 il y a une bâtisse en briques à deux étages, servant d'entrepôt, où anciennement était établie une machine à compresser le coton et servant de Pickerie de coton etc., et avant connu sous le nom de Pickerie Hemard.

Sur le terrain No 13 il y a une bâtisse en bois, ayant plusieurs chambres, citerne, etc.

Les terrains 14 et 15 se touchent et mesurent, chacun, 25 pieds 4 lignes de façade rue Calliope, sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce et 2 lignes; le terrain No 14 forme le coin des rues Calliope et Freret.

COTTAGE RUE HOWARD.

Les terrains Nos 24, 25 et 26 sont contigus les uns aux autres à l'arrière des terrains 11, 12 et 13, et mesurent, chacun, 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Howard, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 4 lignes. Le tout des mesures qui précèdent sont entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur les terrains 24, 25 et 26 consistent en un joli cottage et demi en bois bien bâti et couvert en ardoises portant le numéro 290 rue Howard et un large corridor au centre, 6 grandes chambres [illegible] tions de gaz partout; ainsi une bâtisse à l'arrière avec 3 chambres, une grande écurie bien construite et remise, chambre à fourrage, etc., grande cour pavée et embellie, 2 citernes et hydrant, arbres fruitiers, etc., le tout dans un excellent état et valant $40 à $45 par mois, et peut être visité avec une permission des encanteurs.

DANS LE DEUXIÈME DISTRICT.

Deux terrains dans le Deuxième District de cette ville étant les Nos 1 et 2 du carré d'ilet No 31, borné par les rues Ste Anne, Deuxième ou Rendon, Orléans et Lopez, mesurant, chacun, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 91 pieds [illegible] 1 ligne de profondeur et de 1 ligne de division sur la rue Rendon. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Ste-Anne et Deuxième ou Rendon, le tout mesure américaine.

Conditions—Comptant en passant les titres; l'acquéreur assumant les taxes de 1891 et ce qui en [illegible].

Les actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 mars—11 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage charmant pour résidence,
Avec Six Lots de Terre,
Coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Benjamin.

A un ilet seulement de l'Avenue St-Charles.

Terrain élevé. Voisinage qui s'améliore.

Succession de Léona M. Jumonville, décédée.

A 3 ans de crédit.—6 0|0 d'intérêt.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de la ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 16 février 1891, Dossier No 31,298 pour compte de la succession de la Léona M. Jumonville, il sera vendu à l'encan:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, étant dans l'ilet No 63, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Benjamin, Webster et Hurst, laquelle dite portion de terre contient six lots, et mesure cent quatre-vingts pieds de face à l'avenue Henry Clay environ 116 pieds de face à la rue Benjamin de 1?7 pieds 6 pouces et 120 pieds sur la ligne de [illegible] rapprochée de la rue Hurst, tous, plus ou moins mesure américaine.

Les améliorations comprennent un cottage élevé en bois et recouvert en ardoises, sur fondations en briques de 8 pieds sur 40 pieds, ayant corridor, 7 chambres ou plus, au rez-de-chaussée, [illegible]

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans avec 6 0|0 d'intérêt par an, du jour de la vente, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque [illegible] avec les clauses d'assurance, frais d'avocats, etc. [illegible] l'acquéreur devant assumer les taxes de 1891, en outre de son enchère, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 fév—19 22—mars 1 8 15 21.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence et de valeur No 46 rue Dumaine, entre Chartres et Royale.

Veuve Bertrand Saloy vs Dolores del Nodal, veuve de Manuel Pie Avila.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 32,154.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 avril 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Chartres et Royale, désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, et annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, dans cette ville, le 1er juillet 1856; la dite portion de terre mesurant au pied américain, vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Dumaine, cinquante sept pieds huit pouces de profondeur sur le côté vers la rue Royale, s'avançant de deux pieds huit pouces, ensuite une seconde profondeur de cinquante-cinq pieds sept pouces ensuite, se reformant à angle droit de quinze pieds neuf pouces quatre lignes, ayant ensuite une autre profondeur de seize pieds un pouce, ayant ensuite quinze pieds huit pouces de largeur sur le fond et alors sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, cent-vingt-neuf pieds quatre pouces de profondeur jusqu'à la ligne de façade (le tout plus ou moins), ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui lui appartiennent ou en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 mars—2 9 16 23 30—avril 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Martin A. Flood vs Louisa Hollins & als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division A—No 31,459.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 février 1891 et signé le 23 février 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 30 mars 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Burtheville, borné par les rues St-Patrick, St-David, Edmond et la ligne de division de la propriété L. F. Foucher et désigné comme ilet No quatre-vingt quatorze sur un plan dressé par Nimmerger, le 24 janvier 1854, et déposé pour référence à l'étude de Achille Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit ilet de terre est divisé en dix-huit lots, numérotés de un à dix-huit inclusivement mesure au pied américain, deux-cent quatre-vingt-neuf pieds huit pouces et dix lignes de face à la rue Edmond, deux-cent-quatre-vingt-neuf pieds quatre pouces et dix lignes sur la ligne de la propriété Foucher et deux-cent quarante-neuf pieds six pouces de face à la rue St David et deux-cent cinquante-six pieds et cinq pouces de face à la rue St-Patrick.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—mars 3 10 17 24 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE EPICERIE
Marchandises en boites,
Réfrigérateur, Botte à glace, Comptoirs et étagères, etc.—A l'encan.

Succession de Mme Ellen Maher, veuve de Denis Maher.

No 32,155.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "E".

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet.—LUNDI, 16 mars 1891, à 11 heures A. M., au local coin Constance et Poeyfarré, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé dans l'affaire ci-dessus désigné le 3 mars 1891. Il sera vendu à l'encan:

Le contenu de l'épicerie consistant en partie de marchandises en boites vitrines, réfrigérateur, botte à glace, comptoirs, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
4mars—4 14 à date.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE VERS LE FLEUVE,
Faisant face au grand debarcadère, rues Water et Tchoupitoulas entre Serapure et Première.

Oscar Philippi, syndic, etc., vs les héritiers de Charles Green et als.

No 31,194—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 4 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 15 décembre 1890 et signé le 2 mars 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Le lot de terre avec le droit de batture s'il y en a, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Serapure et Première, désigné par la lettre B et mesurant 46 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Water sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces 1 ligne sur le côté attenant au lot "C" du côté de la rue Première et 97 pieds 7 pouces et 7 lignes sur l'autre côté attenant au lot "A" le plus près de la rue Serapure, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste du prix de la vente à un et deux ans de crédit en parties égales garanties par des billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spécial et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles d'honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur assumant en outre du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes pour les années 1890 et 1891 et devant déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
3 mars—3 14 21 28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RÉSIDENCE
Coin des rues Constance et Poeyfarré.

Et une propriété rue Constance, entre Poeyfarré et Delord.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Ellen Maher, veuve de Denis Maher.

No 32,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "E", en date et signé dans l'affaire, le 3 mars 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Constance, Delord et Magasine, mesurant 26 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de 80 pieds entre lignes parallèles et face à la rue Constance, [illegible]

Les améliorations consistent en un magasin à deux étages et résidence connu par les Nos 39 et 41 rue Poeyfarré, ayant 10 chambres, corridor et anciennement connu comme "Maher's Grocery."

2° Un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, mesurant 20 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de 56 pieds 7 pouces, entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée sur le côté près la rue Poeyfarré commun avec les deux autres lots ou portions de terre formant la façade des lots Nos 13 et 14, sur un plan dressé par U. T. Dunbar, 12 novembre 1846, et déposé en l'étude de G W Christy, [illegible]. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'une résidence en bois à deux étages, ayant cinq chambres, etc., connue par le No 167 rue Constance.

Conditions de la vente—Comptant, les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications, toutes les taxes dues et exigibles en 1891, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jos. R. Léger, notaire.
4 mars—4 7 14 21 28—avril 4

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété sur la rue des Ursulines

Succession de Joseph Ovide Guesnon.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 21 mars 1891, il sera vendu, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 février 1891—La propriété suivante.

Deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, St Philippe, Miro et Tonti, désigné par les Nos 10 et 11, lesquels lots sont [illegible] comme suit:

Le lot No 10—30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 146 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 11—30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 146 pieds 6 pouces 5 lignes de profondeur du côté vers la ligne du lot No 10,—106 pieds 8 pouces 5 lignes du côté vers la ligne du lot No 12.

42 pieds 6 pouces sur une ligne vers la propriété Mc Donough et 15 pieds 9 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses usuelles d'usage. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé.

L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1891 en sus du prix d'acquisition.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire.
15 fév—15 21 28—7 14 21 mars

PAR J. V. GOURDAIN.

VENTE SANS RESERVE

Pour effectuer un partage entre Gabriel Dantagnan et les héritiers, ayant l'âge voulu, de sa femme décédée, Delphine Chrétien.

Propriétés de valeur améliorées, bien situées, dans le Troisième District, à deux ilets de la rue Esplanade et à un ilet de la rue des Remparts.

Le cottage neuf simple en bois, recouvert en ardoises, No 373 rue St-Claude, avec dépendances dans le fond.

La propriété commerciale bien connue No 375 rue St Claude, formant l'encoignure de la rue Columbus.

Une résidence double recouverte en ardoises, No 377 rue St-Claude, formant l'encoignure de la rue Colombus, avec attics spacieux et balcon de chaque côté des attics.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—LE SAMEDI, 21 mars 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu les propriétés décrites ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Kerlerec, Colombus et Marais, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds 6 pouces de face à la rue St-Claude, sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Ensemble avec une maison en bois à un étage ayant 1 galerie sur le côté et 3 chambres. Aussi une bâtisse séparée contenant 2 chambres, 4 cabinets, avec galerie devant et derrière; et au fond du lot un grand hangar, lieux d'aisance et 2 citernes. Sur la façade du lot une bâtisse séparée ayant une grande chambre faisant face à la rue; water-works, gaz, etc.

2° Un lot de terre dans le même district, borné par les rues St-Claude, Colombus, Kerlerec et Marais; mesurant (mesure américaine) 25 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue St-Claude, 118 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Colombus; 117 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Kerlerec et 42 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne du fond. Ensemble avec une maison en bois à un étage contenant 4 chambres. Dans la cour, une bâtisse séparée ayant 4 chambres, galerie devant et derrière et 3 cabinets. Au fond du lot une autre bâtisse contenant 3 chambres, hangar, poulailler, deux citernes et lieux d'aisance doubles.

3° Un lot de terre, dans le même district, borné par les rues St Claude Colombus, Marais et St-Bernard, mesurant, en mesure américaine 36 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue St-Claude, 116 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Colombus, 101 pieds 3 pouces sur la ligne vers la rue St-Bernard et 44 pieds sur la ligne du fond. Ensemble avec une maison en bois à un étage avec attic, divisée en deux corps de logis, contenant ensemble 6 grandes chambres, 3 cabinets, galerie devant et balcon sur le côté des chambres de l'attic; dans la cour une bâtisse avec 2 chambres, galerie devant et 2 cabinets, lieux d'aisance, 2 citernes et puits en brique.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant, la balance à un an portant 8 0|0 d'intérêt par an, représenté par des coupons-billets garantis par le lien et privilège du vendeur. Actes de vente renfermera le pacte de non aliénando; 5 0|0 frais d'avocat et autres clauses de garantie usuelles. Les taxes d'Etat et de Ville jusqu'au 1er janvier 1891 seront payées par le vendeur. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1891, et feront un dépôt de 10 0|0 comptant, sur le montant de l'adjudication. Voir les plans à la Bourse.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 fév—21 28—mars 7 14 21

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Comptoir SIMON, chez Dusset, coin Dauphine et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété sur la rue Poydras.

Succession de John Gilmore et Mary Gilmore, sa veuve.

No 31,531—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 20 février 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Howard [anciennement Girod] Lafayette [anciennement Hevia] et Liberté [anciennement St-Paul] désigné comme lot No 3 de l'ilet No 22; le dit lot mesure 26 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Poydras sur 110 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, etc.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication, de toutes les taxes dues et exigibles pendant cette année 1891, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Hero & Ward, notaires publics.
22 fév—22 28—mars 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE PLUS GRAND ATTRAIT

QUI S'OFFRE

AUX CAPITALISTES!

Un emplacement où sont réunis tous les intérêts des grands marchés de cette ville et du commerce de détail de toute la façade de la rivière.

LE HEADLIGHT

Du Marché Français qui comprend toutes les petites industries concentrées en notre ville, à l'encan à crédit.

Les fameux Magasins Rouges.

Coin des rues Domaine et Peters.

S'imposant sur toute la Levée.

Succession de S. Alexander.

Vente en partage.

No 29,622.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable Thos. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus et signé le 24 décembre 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre situé dans le deuxième district de cette ville et l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le Chemin Public, maintenant rue Peters, entre les deux Marchés, désigné par la lettre "A" et ayant, au pied américain, 28 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du Vieux Chemin Public, maintenant rue Peters 54 pieds de profondeur sur le côté ouest de la ligne du lot No 6 lignes de profondeur sur le côté est de la ligne faisant face au Marché aux Légumes; le tout conformément à un plan fait par Eugar Pilié le 26 novembre 1884, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 29 avril 1885.

2° Un autre lot de terre touchant la propriété ci-dessus décrite désigné par le No 2 sur un plan dressé par L. Brugier voyer général, le 1er décembre 1833, annexé à un acte passé pardevant T. Seghers ancien notaire, le 21 décembre 1833 et aussi désigné par le No 2 sur un plan dressé par Ernest Maurry, en date du 13 mars 1864, déposé à l'étude de F. G Ima, ancien notaire, lequel lot mesure au pied américain 26 pieds 2 pouces 7 lignes de face sur la rue Peters, 51 pieds 6 pouces et 5 lignes sur le côté vers la rue [illegible] St Philippe et 28 pieds 5 pouces de face à la rue Levée.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les deux lots ci-dessus décrits connus comme les Red Stores ("Magasins Rouges") et toutes les dépendances qui y appartiennent.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste en un crédit d'un et deux ans avec billets d'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contenant les stipulations usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de police d'assurance. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Abel Dreyfous, notaire.
17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Sulphur Spring
Bien améliorée et cultivée,
Et deux morceaux de terre attenants.

Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 16 février 1891, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir:

1° Tout ce certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et dépendances y appartenant, situé et étant en la ville de Covington dans la paroisse St-Tammany, dans l'Etat de la Louisiane, connue comme la ville de Sulphur Springs, et ayant 640 acres, borné par le Bogue Falia, au sud et à l'ouest par les terres de Mme M. E. Terrell, aussi à l'ouest par les terres de Jesse R. Jones et au nord par les terres de dit Jones et étant désigné comme section 37, dans le township 6, Range 11, Est, d'après une mappe dans le Bureau des terres des Etats-Unis à Greensburg, Lne. Ces terres sont toutes entourées. Il y a une grande survenance avec chandeliers, machine, moulin et équipage, grange, écurie, hangar à fourrages, cabanes pour travailleurs, etc; Le chemin Covington, le centre une maison de fermier et un cottage séparé. Il y a deux cottages et vers sources, deux desquelles sont sulfureuses et une ferrugineuse cette dernière est [illegible] jolie et grande fondation en briques convenable pour une grande bâtisse. Ces jolies sources sont renommées dans tout le Sud pour leurs propriétés médicinales et curatives. Les communications avec la ville sont constantes et rapides.

2° La propriété décrite ci-après située dans la paroisse St-Tammany, dans cet Etat, et consistant de section 45, dans le township 6 Sud de Range 11, Est, contenant 640 acres, bornée à l'est par la rivière Bogue Falia, au nord en grande partie par les terres publiques, à l'ouest par des terres appartenant actuellement ou ayant appartenu à Jesse R. Jones et au sud par des terres appartenant à Strawbridge ou ses représentants.

Et en même temps et à la même place de la vente: les animaux, meubles, ustensiles aratoires, autres effets, etc., qui peuvent se trouver sur la dite propriété au moment de la vente.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance des prix respectifs de l'adjudication à un et deux ans de crédit, les billets des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à maturité et jusqu'à parfait paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'assurance de toutes les améliorations et le transfert des polices aux détenteurs des billets, ensemble avec la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets sur le montant qui sera saisi et toutes les autres clauses usuelles de garantie, les acquéreurs assumant le paiement des billets et toutes les taxes pour l'année 1891 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire.
17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin de la rue Poydras
—ENTRE LES RUES—
Camp et Magazine.

A L'ENCAN.

No 32,065—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu en l'affaire de Thomas Smith, Hon l Charbock et Wm H. Cantson, exécuteurs testamentaires, vs Thomas Smith, par l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, le 6 février 1891, et signé le 13 février 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Poydras, l'allée Natchez et les rues Magazine et Camp, désigné comme le terrain No 5 sur un plan marqué E annexé à un acte de vente pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 16 mars 1833. Le dit terrain mesure 29 pieds 1 pouce de façade rue Poydras, sur une profondeur de 110 pieds 5 pouces, plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à quatre étages No 103 rue Poydras, actuellement occupé par H. Ehrensing, au centre du quartier des affaires des produits de l'Ouest et près des établissements de McCloskey Bros, Smith Bros & Co, [illegible] et autres.

Le bail ou loyer du magasin sera indiqué sera annoncé au moment de la vente ou antérieurement, sur demande au bureau des encanteurs.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à maturité et un intérêt éventuel après au même taux jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur le montant réclamé, le tout garanti par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les améliorations sur la propriété seront assurées par l'acquéreur et les polices d'assurance transférées au vendeur jusqu'à paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année 1891, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur devant James J. Woulfe, notaire.
15 fév—15 21 28—7 14 21 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Élégante Résidence de famille
avec de grands terrains.

Quatre sites pour bâtir de choix en bas du Six ème District,

Les rues Camp, Chestnut et Foucher, entourée des résidences de l'Hon. Otto Thoman, MM. J. Ad. Blaffer, Auguste Levie, Henri Rice, J. H Keller et autres.

Succession d'Augustus Rice.

No 31,314—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. M. Robinson, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frd. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 mars 1891, Dossier No 31,314 pour le compte de la dite succession.

La résidence de famille de feu Augustus Rice deux étages et demi, No 935 rue Camp, coin Foucher, dans l'ilet borné par les rues Chestnut et Antonine, contenant un grand salon-parloir, avec arche et magnifique fresque, bon salon de réception, immense, salle à manger, attenant à une bibliothèque et fumoir, le dernier de forme octogone, tout avec belles tapisseries: cuisine avec tous les accessoires domestiques modernes. Au second étage il y a six grands appartements à coucher bien aérés, tapissés avec goût, lavabo stationnaire, deux grandes chambres, mansarde, chambre à bain, etc., large couloirs dans le centre, à chaque étage. De grands terrains 125 pieds à la rue Camp sur une profondeur de 187 pieds à la rue Foucher, qui est pavée en pavage décrite comme lot A sur un plan fait par Hunter Stewart, député voyer de la ville, daté mars 1891.

Ils sont artistement arrangés en gazon mont en terrasse, avec fontaine arborescens, fleurs, serre-chaude, arbres à ombre et à fruits, le tout desséché par des tuyaux souterrains.

2° Quatre terrains lots de terre, faisant face à la rue Camp, et formant le coin de la rue Foucher, dans le même ilet que la propriété premièrement décrite, et désignés par les lettres B C D E sur un plan fait par Hunter Stewart, député-voyer de la ville daté le ... mars 1891, et mesurant comme suit: Lot B 35 pieds de face à la rue Chestnut, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce lot consistent en une écurie à deux étages couverte en ardoises, bien construite et de style moderne ayant une capacité pour quatre chevaux, chambre à fourrage, quartier pour cocher, et, avec un peu de dépense, peut être construite en une résidence moderne.

3° Les lots C, D, E touchent le lot B et mesurent chacun suivant le dit plan 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot E formant le coin Chestnut et Foucher. Ces sites pour bâtir [illegible] et spécialement attrayants pour ceux qui [illegible] des sites pour bâtir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un an et deux ans au gré des acquéreurs, la portion à crédit, s'il y en a, devant être démontrée par les billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de garantie [illegible] et 5 pour cent d'honoraires d'avocats et le transfert de la police d'assurance. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. O. Hart, notaire. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 seront assumées par les acquéreurs. 10 pour cent requis au moment de la vente.
15 mars—15 21 28—4 11 18 avril

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

VENTE DE CHOIX
des loges et des sièges de l'Opéra Français 1891-92.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—JEUDI, 19 mars 1891 à 4 heures P. M. au Théâtre de l'Opéra Français il sera vendu aux enchères publiques, à la requête et à la demande de choix des loges et des sièges pour la saison d'opéra de 1891-92, par ordre du conseil de direction de l'Association de l'Opéra Français limitée le privilège de choix des loges et des sièges. [illegible] de l'Opéra.

Conditions—Comptant. 15 mars—au 19

Succession de Mme Mary J. Paine.

No 30 259—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 15 avril 1891 à midi à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D date le 13 mars 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18, [illegible] borné par les rues Remparts, Bourgogne, Port et Lafayette mesurant chacun trente pieds de face [illegible] 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent. Portant le No 636 rue des Remparts.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.
15 mars—15 19 25—avril 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois.

Succession de Bridget Lennon, femme de James M. Corley.

No 31,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet, le SAMEDI 4 avril 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Albert Voorhies juge de la dite Cour, Division E daté du 26 février 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir:

Le cottage-résidence double en bois, Nos 33 et 35 rue Constance, dans le Premier district, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Erato et Calliope ayant quatre chambres de chaque côté.

Le lot de terre mesure 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, avec une allée de 7 pieds de large, s'ouvrant sur la rue Erato en commun avec celle-ci et les lots adjacents. La propriété est à proximité du centre des affaires, des marchés, des écoles et de plusieurs lignes de chemins de fer urbains et est très commandée à ceux qui ont un petit capital à placer.

—AUSSI—

A 10 heures A. M. sur les lieux ci-dessus mentionnés, il sera vendu à l'encan tous les meubles qui y sont contenus.

Conditions—Comptant et l'acquéreur paiera les taxes de 1891 au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant T. Wharton Collens, esq, notaire public aux frais de l'acquéreur.
1er mars—1 7 14 21 28—avril 4.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de construction, etc.

C. L. Levasseur vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,422.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1|2 rue Carondelet—JEUDI, 26 mars 1891, aux lieux et heures ci dessous indiqués, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 mars 1891, dans la susdite affaire:

1° A 10 heures A. M., au coin des rues Dumaine et Prieur—Un lot de bois de construction, etc.

2° A 10 heures 30 A. M., au coin Dumaine et Dauphine—Un lot de bois de charpente neuf, et des dalles (flags stones).

3° A 10 heures 45 A. M., au No 222 de la rue Dauphine, un lot de dalles et 3 escaliers de granit.

4° A 11 heures A. M., au No 243 de la rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, un lot de vieux bois de charpente.

5° A 11 heures 15 A. M., au No 269 de la rue Bourbon un lot de bois de charpente.

6° A 11 heures 45 A. M., rue des Remparts, entre Kerlerec et Colombus, un lot de bois de charpente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
14 mars—14 15 18 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 364 et 364 1|2 rue Chartres, entre Esplanade et Français.

Propriété de choix dans le Troisième District.

12 lots de terre améliorés, faisant face aux rues Dauphine Royale et Deslondes.

Succession de George Dietrich.

No 31,935—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 3 1|2 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 mars 1891, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 26 février 1891 pour le compte de la succession ci dessus mentionnée, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Victoire, Esplanade et Français, mesurant 45 pieds de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces et 6 lignes. Les améliorations consistent d'une maison deux corps de logis, ayant quatre chambres, deux cabinets et bâtisse dans la cour, ayant deux chambres citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Douze certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Deslondes et la ligne de la propriété de la Société de la Sainte-Croix; les dits lots sont désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, sur un plan de Pilié & Marthy, daté le 4 mars 1868, et mesurent ensemble 136 pieds 7 pouces et 4 lignes, plus ou moins, de face à la rue Royale, 136 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, 304 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Deslondes et 304 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne de la propriété de la Société de la Sainte-Croix.

Les améliorations consistent d'un joli cottage contenant 3 chambres, d'une autre bâtisse ayant 3 chambres citerne, lieux d'aisance. Les terrains sont cultivés en verger.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un an de crédit et portant 8 0|0 d'intérêt par an avec toutes les clauses de garantie et privilège de vendeur. Les acquéreurs assumeront aussi les taxes de l'année 1891.

Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 fév—19 21 28—mars 7 14 21.

L'Abeille de ...
NOUV...
DIMAN...

LE PÈRE.
LA MÈRE.
Quatre heures ...
Pierre ... chambre à ...
LE PÈRE. ... croyant avoir ... qui est là?
LA MÈRE, ... C'est moi....
LE PÈRE. ... ment! c'est ... ouvrir sa porte ... lade!
LA MÈRE, ... de nuit, les ... un bougeoir à ...
LE PÈRE.— ...
LA MÈRE.— ... lit; mais, ... ore rentré!
LE PÈRE.— ...
LA MÈRE — ...
LE PÈRE — ...
Quatre heures.
LA MÈRE — ... son lit est ... me retourne ... l'œil....
LE PÈRE.— ...
LA MÈRE — ... rouse, que je ... Mais recouche ...
LE PÈRE.— ... grimpe dans ... dise?...
LA MÈRE.— ...
LE PÈRE.— ... parti, ...
LA MÈRE — ...
LE PÈRE — ... prendrai; je ... Voilà trois fois ... nous fait ce...
LA MÈRE ... mais encore il ...
LE PÈRE — ...
LA MÈRE — ... enfant, les ... il nous met!
LE PÈRE — ... Moi pour être ... lement....
LA MÈRE — ... ne peut rien ...
LE PÈRE.— ...
LA MÈRE — ... Il va peut être ... j'espère que ... têtes... L'autre ... racontait....
LE PÈRE.— ... S'il recevait ... ça lui ôterait ... pour un bout ... sieur....
LA MÈRE, ... Ecoute donc...
LE PÈRE.— ... quille, va! ... qu'à six ... p'tit monsieur ... quel on fait ...
LA MÈRE.— ... mes très bons ...
LE PÈRE.— ... une leçon... ... nous donne que ... ment.... ... s'amusant... faire.... ... yeux.... Un ... "Eh bien! on ... che.... ... Code civil, ... du haut en bas ... vez aussi aller ... craine rien! ... danger! ... te plait fil ... la ferme Merci ... Il ne fait rien ... un'bier, tiens, ... Bernard ... je ...
LA MÈRE.— ...
LE PÈRE.— ...
LA MÈRE, ...
LE PÈRE.— ... Bernard, et ... pour nous, il le ...
LA MÈRE — ...
LE PÈRE — ... la lettre ... Des ... se préparent ... Pierre, m'écrit ... dait le plus m ...
LA MÈRE — ... l'intelligence ...
LE PÈRE.— ... nnellement ... Il ne prend ... des bons hommes ... romans, ou ... Sans parler ... leçon... oh! ... Et nous, ... pavons.
LA MÈRE.— ... Oh! je le sens ... la prochaine fo ...
LE PÈRE ... donné.
LA MÈRE — ...
LE PÈRE — ... sé, aussi fr ...
LA MÈRE.— ... proure.
LE PÈRE — ... Mais rien.... ... instants ... pourvais l'embr... toan, je te ... long Une f ...
LA MÈRE, ... Cinq heures ... Qu'est ce qu'il ...
LE PÈRE.— ... ma pauvre amie ... Il s'amuse.
LA MÈRE.— ... la santé ... tant soigné... sa première ... ses vertiges... avons eu.... Toi même ... t'entends ... Dieppe! ... fant-là nous ne ...
LE PÈRE.— ... ciment.... ... qu'il allait ...
LA MÈRE — ...
LE PÈRE.— ...
LA MÈRE.— ... tenant, avec ... tombe de ... réveille.
LE PÈRE.— ... à une mine ... quelque temps ...
LA MÈRE.— ... le pauvre petit ... ces femmes là ... leur faire! ... un neveu du ...
LE PÈRE — ... rien, ma bonne ... parler.
LA MÈRE.— ... sais pas, moi ... les moyens...
LE PÈRE.— ... tout, il faut ...
LA MÈRE — ...

FEU...

No 21.

EN D...

JU...

DEU...

ROSE...

—Très bien, ...
—Et tu ... pas, mère? ... n'était pas ... homme d' ... lant et un ... venger de ... grand jour, à ... au galant ... la nuit, les bois ... n'est ce pas, ...
—Je pense ... Alors, ... fort.
—Tu vois, ... Voilà ma mère ... viction.... ... role, alors qu'il ... encore. Que ... en aurons!
Jean-Joseph ... Il croyait, ... pabilité de ... tentatives de ... pas.
Mais il avait ... fils un ... que Daniel ...